

uniterre



JUILLET 2019
N° 3 64^E ANNEE
JAB 2518 NODS

WWW.UNITERRE.CH

IL FAUDRA S'Y METTRE
Uniterre veut ouvrir le débat sur les initiatives

EUPHORIE
DANS UNE BOITE NOIRE
Numérisation dans l'agriculture

FISCALITÉ AGRICOLE
Nous nous battons !

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT



A QUI PROFITE... ?

EDITORIAL

VANESSA RENFER
PAYSANNE, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Les années qui passent sont censées apporter le progrès. Dans son sens sociétal, le progrès est une évolution de la civilisation vers un idéal. Est-ce bien ce que nous vivons actuellement? Ces dernières années, pour les familles paysannes, le progrès a pris un goût bien amer. La prétendue nécessité d'augmenter la taille des fermes et des troupeaux a conduit nombre d'exploitant.e.s à cesser leur activité au profit du voisin, qui, lui, s'est mis sur le dos une charge de travail encore plus lourde. Pour celles et ceux qui pensaient arriver sereinement à leur retraite, les nouvelles dispositions en matière de fiscalité agricole ont eu tôt fait de les plonger dans l'angoisse. La situation des producteur.trice.s de lait s'enlise dans un marasme savamment orchestré par ceux qui détiennent le pouvoir, à savoir les grands groupes commerciaux, et cela avec la complicité de nos dirigeants qui refusent d'intervenir, prétextant que le marché doit se réguler tout seul, à l'interne.

Pendant ce temps, les nouvelles sur le climat, la biodiversité et l'état de nos cours d'eau ont de quoi nous rendre tous.te.s prématurément gris. Tout le monde ou presque s'accorde à penser que nous devons agir, mais qui est réellement prêt à faire le premier pas? En matière de production alimentaire, les solutions se dessinent peu à peu, et certaines options ne demandent qu'à être remises sur le devant de la scène. A cet égard, la sacro-sainte digitalisation de l'agriculture semble prête à nous offrir sur un plateau les réponses aux défis de demain. C'est en partie vrai, pour certains aspects, lorsque cela ouvre la porte à plus de précision dans les interventions mécaniques ou chimiques. Ça ne l'est plus du tout, lorsque l'on sait que cette masse de données agricoles sera transmise à des entreprises de l'agro-alimentaire, de l'agrochimie, à de grands distributeurs. Ces consortiums qui ont déjà tant de pouvoir, et qui sont également grandement responsables de la pollution à l'échelle planétaire... Ce n'est pas judicieux et c'est même dangeureux.

Il ressort surtout de ces informations que la réflexion quant à notre avenir n'est pas menée de façon globale. Elle ne prend pas suffisamment en compte les multiples liens tissés au sein de ce système complexe. Elle peut aussi mener à des raccourcis fort simplistes. L'exemple des méga-serres projetées par la Migros en Valais est très parlant: est-ce la solution idéale? Il est vite fait d'applaudir la production locale de poivrons. Mais qu'en est-il de ce travail qui échappe aux mains paysannes pour passer dans celles qui détiennent déjà l'essentiel du marché? Et comment appréhender les déséquilibres que cela causera dans les pays où la production de poivrons est parfaitement adaptée au climat?

Dans ce contexte, il est crucial de garder à l'esprit ce que la Souveraineté alimentaire et la déclarations des Nations Unies sur les droits paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales peuvent nous offrir: la garantie d'une alimentation saine qui préservera nos ressources, nos animaux, et nos familles paysannes. Avec entrain, nous continuerons d'œuvrer en ce sens. •

GRÈVE DES FEMMES
Lausanne, 14 juin 2019

Avec ce texte, Uniterre veut ouvrir un débat dans son journal et sur son site. Écrivez-nous et partagez avec les membres d'Uniterre vos réflexions et vos préoccupations sur le futur de l'agriculture.

QU'ON LE VEUILLE OU NON, IL FAUDRA S'Y METTRE

MICHELLE ZUFFEREY
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Rapports alarmants sur la perte de la biodiversité et la disparition d'espèces animales et végétales, initiatives pour une eau propre et pour une Suisse sans pesticides de synthèse: nous ne survivrons pas sans des sols et un environnement sains, sans biodiversité. Tout le monde est d'accord sur le principe... mais qu'en est-il de la mise en œuvre? Il nous faut une politique nationale cohérente, une recherche publique transdisciplinaire et participative et des mesures de soutien à la transition vers un système alimentaire résilient.

IL N'Y A PAS À TORTILLER, LE MOMENT DU CHANGEMENT EST LÀ! Depuis plus de 40 ans, des expert.e.s plaident pour un changement du système alimentaire mondial: "Les limites de la croissance", rapport connu aussi sous le nom de Rapport Meadows publié en 1972, le rapport de l'ONU et de la Banque mondiale sur l'agriculture mondiale (EISTAD) en 2008, les rapports de la FAO sur l'agriculture, les rapports du GIEC, entre autres. "Toutes ces études appellent la communauté internationale à métamorphoser l'agriculture afin de mettre un terme à la faim, aux injustices sociales et aux désastres écologiques. En Suisse, de nombreuses ONG militent pour un changement radical de notre système". Les initiatives pour une eau propre et pour une Suisse sans pesticides de synthèse présentent des approches partielles pour répondre aux défis auxquels nous devons faire face. Elles font écho aux constats alarmants de spécialistes mondiaux sur le climat, la biodiversité, etc. Mais quelle place laissent-elles à l'agriculture et plus précisément à une agriculture paysanne, familiale et diversifiée? Uniterre partage les préoccupations environnementales et voit la nécessité d'actions urgentes pour protéger notre planète. Mais Uniterre défend parallèlement le maintien d'une production indigène durable en mains des paysan.ne.s et des mangeurs engagés (sécurité et souveraineté alimentaire!).

DES ATTENTES ET EXIGENCES CONTRADICTOIRES. Les exigences imposées à l'agriculture sont en constante augmentation. Elles renforcent l'opposition entre une économie de croissance, soutenue par notre gouvernement, et la préservation des ressources naturelles. Le monde paysan est déchiré entre des exigences contradictoires: produire au prix le plus bas possible et investir pour une meilleure protection de la biodiversité et des animaux. Cette situation contradictoire est renforcée par l'assouplissement toujours plus important de la protection douanière et par les accords bilatéraux et de libre-échange. La ratification de nouveaux accords (Mercosur, Etats-Unis, Canada, etc.) va encore renforcer la pression sur les prix et par conséquent l'intensification de la production suisse afin que les produits soient concurrentiels. Pourtant, l'intensification ne peut se faire sans porter préjudice à l'environnement!

LES INITIATIVES POUR UNE EAU PROPRE ET POUR UNE SUISSE SANS PESTICIDES DE SYNTHÈSE. La mise en œuvre de ces initiatives, si elles sont acceptées par le peuple, imposera de nouvelles contraintes à l'agriculture. Et cela aura un coût. Sans une prise de conscience de la part des mangeurs et sans un engagement de leur part en faveur de la production suisse, sans une politique cohérente au niveau national, ces nouvelles exigences risquent d'être fatales à de nombreuses fermes. Mais en plus, elles risquent de renforcer les importations et la délocalisation de la production dans des régions où les coûts de production sont inférieurs aux coûts de production suisses et les normes moins strictes. Les prix payés aux paysan.ne.s

sont dérisoires aujourd'hui et depuis longtemps! Et ce n'est pas la faute d'une transition écologique, mais d'un système global de concurrence acharnée entre les grands et moyens distributeurs, entre les transformateurs industriels et entre les paysan.ne.s du monde entier.

POUR UNE PRODUCTION AGRICOLE DURABLE. La transition vers des systèmes alimentaires et une production agricole plus durables nécessite un renforcement important de la recherche publique transdisciplinaire et participative. Une recherche qui ne s'enlise pas dans une pensée unique et invite les milieux intéressés à réfléchir avec elle. L'OFAG, la défense professionnelle, la vulgarisation agricole doivent se concentrer sur l'accompagnement de la transition vers une autre agriculture et collaborer plus étroitement avec les praticiens de l'agriculture biologique et agroécologique et les instituts de recherche qui travaillent sur des systèmes agricoles résilients. On ne peut décemment plus aujourd'hui dire que l'on est conscient de la situation et tergiverser en disant que la Suisse fait déjà beaucoup. Il faut trouver des solutions permettant de protéger l'environnement, de promouvoir une agriculture durable et maintenir notre niveau d'auto-provisionnement.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE CLAIRE, UNE CONCERTATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS. Le point de départ, au niveau suisse, est une reconnaissance de la nécessité d'un changement radical du système alimentaire mondial et du maintien d'une agriculture paysanne. A partir de ce constat, il faudrait créer un cadre légal et financier, ainsi qu'un suivi permettant aux paysan.ne.s de s'adapter. Et il n'y a pas que les pratiques agricoles sur lesquelles il faut travailler, il y a également des critères à développer pour le choix des nouvelles technologies (la digitalisation, par exemple): elles doivent être au service des paysan.ne.s, préserver leur autonomie et leur indépendance. Il ne doit pas être question de renforcer la concentration du pouvoir des multinationales, de la grande distribution. Il faut également revoir le fonctionnement des filières, le système de distribution et les prix. Sur ce dernier point, les paysan.ne.s et les mangeurs doivent avoir voix au chapitre. Les grandes surfaces vont devoir s'adapter: baisse de leurs marges, réduction voire renoncement à l'ouverture de nouvelles surfaces de vente, etc. Les circuits courts doivent être promus. Les cantons et communes devraient planifier la restauration ou la construction de quartiers d'habitation en y intégrant des ateliers de transformation artisanale (boulangerie, laiterie, boucherie), des lieux de vente directe, ainsi que d'autres services. Les protections douanières doivent être maintenues et les prix des denrées alimentaires refléter leur valeur réelle.

NOTRE ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE. En Suisse et partout dans le monde l'agriculture paysanne est détruite sur l'autel d'un marché dérégulé, globalisé et la mise en concurrence généralisée. Le champ des politiques alimentaires et agricoles publiques, encadrant et protégeant les biens et intérêts communs, est laissé en pâture aux grands groupes agro-alimentaires privés. L'adoption de notre initiative pour la souveraineté alimentaire aurait apporté des solutions à bon nombre des questions soulevées. Mais, elle a été rejetée et nous devons réfléchir à la manière de relever les défis futurs pour l'agriculture et la société.

Participez à cette réflexion et écrivez-nous, partagez vos idées, proposez des pistes de solutions... Si vous nous donnez votre accord, vos textes seront publiés sur le site internet d'Uniterre. •



MARCHE CONTRE BAYER & SYNGENTA

MATHIAS STALDER
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Cette cinquième manifestation a eu lieu à Bâle le 18 mai 2019. Les plus de 2 000 participant.e.s ont lancé un appel pressant en faveur de la mise en œuvre d'une véritable protection de l'environnement et du climat.

L'agriculture industrielle dévore de grandes quantités d'énergie fossile et est responsable de plus de 30% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La production et l'utilisation excessive d'engrais entraînent la destruction de la biodiversité. Au cours des 30 dernières années, le nombre d'insectes volants a diminué de 75%. La surexploitation et l'empoisonnement des eaux souterraines, l'érosion des sols et la destruction de la biodiversité sont les conséquences de l'agriculture industrielle. La multinationale bâloise Syngenta en tire profit: "En 2017, aucune entreprise n'aura gagné autant d'argent avec des pesticides très dangereux: environ 3,9 milliards de dollars US", déclare Jonas Schälle, de Public Eye, qui dénonce le rôle de Syngenta. Ici, au siège de Syngenta, l'entreprise doit prendre et assumer ses responsabilités. "Influencés par l'industrie semencière, les décideurs politiques adoptent des lois restrictives sur les semences qui servent principalement les entreprises. Ces efforts mettent en péril la souveraineté alimentaire des petits agriculteur.trice.s", souligne Judith Reusser, de Swissaid. L'association paysanne Uniterre a soutenu, avec une cinquantaine d'organisations, la mobilisation pour la Marche contre Bayer & Syngenta. •

POUR SAVOIR PLUS

www.marchagainstsyngenta.ch/index.php/de/

Le problème majeur est certainement que les questions fondamentales ne sont plus posées. En ce qui concerne l'agriculture dans les pays du Nord, la première question à se poser est : La numérisation dans l'agriculture est-elle un phénomène nouveau ?

EUPHORIE DANS UNE BOITE NOIRE

INTERVIEW

STIG TANZMANN.

PROPOS RECUEILLIS PAR ULRIKE MINKNER

Stig Tanzmann est professeur d'agriculture au département politique de Pain pour le Monde à Berlin. Il est diplômé en agriculture et en sciences agricoles.

Dans votre article du "Kritischer Agrarbericht 2018", vous dites que le débat sur la numérisation dans l'agriculture a pris des allures presque euphoriques, que voulez-vous dire par là ?

Dans le monde entier, l'agriculture, ou plutôt le secteur agricole, est confrontée à d'énormes défis depuis des années. La faim s'aggrave, la crise alimentaire mondiale devient de plus en plus complexe, le changement climatique – avec ses conséquences pour l'agriculture – devient de plus en plus évident, la perte de biodiversité prend une place de plus en plus importante, de même que les effets négatifs de l'utilisation excessive d'engrais chimiques et de pesticides. Parallèlement, la division entre les zones urbaines et rurales continue de s'accroître et le travail dans les exploitations agricoles devient de moins en moins attrayant tant sur le plan financier que social. Bref, il y a en réalité un nombre incroyable de questions très complexes et surtout socioculturelles auxquelles il est urgent de trouver des réponses. Cependant, ces questions remettent fondamentalement en question les structures et stratégies existantes en matière de politique agricole et de développement et, surtout, les modèles d'affaires et les stratégies commerciales dans l'agro-industrie. Mais, soudain, il semble y avoir une réponse à toutes les questions : la numérisation dans l'agriculture. Un peu selon la devise : Posez-moi une question, la réponse est la numérisation. Dans certains cas, cela suscite des attentes totalement illusoire et les arguments avancés sont dénués de tout fondement. La numérisation est également traitée comme s'il s'agissait de quelque chose de complètement nouveau. Si l'on prétend avoir une solution unique même pour les problèmes les plus complexes, sans poser de questions critiques, cela ressemble à un buzz euphorique.

Où voyez-vous les dangers de ce développement plutôt incontrôlé ?

Le problème majeur est certainement que les questions fondamentales ne sont plus posées. En ce qui concerne l'agriculture dans les pays du Nord, la première question à se poser est : La numérisation dans l'agriculture est-elle un phénomène nouveau ? Pas vraiment ! Cela fait 15 ans que des robots de traite, des étables à commande numérique, des tracteurs équipés d'ordinateurs et connectés au GPS sont utilisés. Alors pourquoi cette euphorie ?

La question de l'alimentation dans le monde est encore plus critique. En Afrique, 75 % de la population n'a pas accès à l'Internet et donc aux applications numériques les plus simples et utiles pour l'agriculture – comme le conseil et la communication. Et nous ne parlons même pas de machines optimisées numériquement. Aucun.e paysan.ne qui doit vivre avec moins de deux dollars par jour ne peut se la permettre. D'où le constat succinct et amer : les personnes touchées par la faim qui sont en même temps au cœur de la lutte contre la faim, c'est-à-dire les paysannes et les paysans dans les pays les moins développés du monde, n'ont de toute façon aucun accès à la numérisation. Des études et même la FAO confirment que les paysannes sont particulièrement touchées par ce phénomène, parce que les outils numériques leur sont encore moins accessibles. Nombreux sont les représentants des gouvernements qui se rendent compte que l'évolution de ces dernières années s'est faite de manière incontrôlée et que, dans le même temps, les gouvernements se sont fiés aux informations ou aux déclarations des grandes entreprises sans les vérifier. Les pays, qui misent de manière claire et décisive sur la sécurité alimentaire nationale et régionale, ainsi que sur la souveraineté de l'État expriment des doutes considérables sur les avantages de la numérisation dans l'agriculture tant qu'elle n'est pas contrôlée un minimum et réglementée à l'échelle internationale. L'un des résultats de ces réflexions, à mon avis, est le communiqué du Forum mondial sur l'alimentation et l'agriculture (GFFA) de janvier 2019 à Berlin. Ce document, soutenu par 74 ministres de l'agriculture du monde entier, préconise la réglementation de la numérisation en agriculture dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Où voyez-vous des approches de la numérisation qui pourraient nous apporter quelque chose à long terme à nous, paysannes et paysans ?

À mon avis, il existe un grand potentiel, notamment en matière de communication, de conseil et d'échange de connaissances, en particulier dans les pays du Sud. Mais là aussi, il

est important de souligner que ces voies de communication doivent préserver et renforcer la souveraineté paysanne. Une plate-forme de communication ou de conseil dominée par une entreprise comme BASF ou Bayer-Monsanto est très dangereuse à mon avis. En même temps, il faut toujours garder à l'esprit que l'agriculture reste une profession pratique et que sans une bonne base/formation/structure pratique et analogique, les meilleures applications numériques ne serviront à rien. Je considère la numérisation davantage comme un outil supplémentaire utile que comme un substitut aux activités agricoles. Un exemple intéressant de mon point de vue est le robot de traite. Il peut soulager les familles agricoles, parce qu'il enlève l'obligation de traite quotidienne, ce qui amène beaucoup plus de flexibilité dans la vie de tous les jours et laisse plus de temps pour les activités sociales. Il peut également être bénéfique pour la santé des animaux, s'ils peuvent décider du moment de la traite. Mais malgré toutes les données recueillies par le robot de traite, il est essentiel de bien observer les animaux, afin de maîtriser la santé animale. Pour tout cela, cependant, il faut des personnes qui connaissent les animaux et qui savent traire, surtout dans le cas où le robot de traite tombe en panne. Ici aussi, des questions se posent quant à ce qu'il advient des données collectées, à qui elles sont transmises et à qui elles appartiennent.

Tout le monde parle de la numérisation. À la lecture des rapports, on constate que, bien que l'on parle d'opportunités et de risques, personne ne sait vraiment comment les minimiser. Les gouvernements sont-ils à la merci du développement de cette technologie ? Ou ne savent-ils tout simplement pas quoi faire ? Quelle est votre évaluation ?

Non, les gouvernements ont simplement refusé d'agir pendant des décennies. Mais ils se réveillent lentement. Le communiqué du GFFA de 2019 est une bonne expression de cette évolution : non seulement il demande la réglementation de la numérisation dans l'agriculture sous les auspices de la FAO – les premiers résultats seront discutés lors du prochain GFFA en janvier 2020 –, mais une évaluation de l'impact technologique de la numérisation par la FAO en termes de bénéfices et de risques est également demandée. J'estime qu'une telle évaluation est essentielle si nous voulons enfin être en mesure de juger de manière réaliste les développements et d'élaborer de bonnes propositions de réglementation. Mais, ne me comprenez pas mal, le texte du GFFA ne contient pas que des aspects positifs. Il révèle de nombreux points fondamentaux qui nécessitent une implication urgente et active





des gouvernements, des paysan.ne.s et de nous-mêmes, en tant que société civile pour assurer une évolution positive de la numérisation.

Dans votre texte, vous parlez du rôle des fabricants de machines agricoles. Les tracteurs sont un élément central de notre travail quotidien, ils peuvent faciliter beaucoup de tâches. Sur quoi repose votre scepticisme ?

La machinerie agricole adaptée aux besoins des paysan.ne.s est une grande bénédiction pour l'agriculture à l'échelle mondiale, parce qu'elle rend le travail plus facile, voire même le rend simplement possible. Le progrès technique, l'adaptation aux nouveaux besoins et les innovations dans ce domaine sont très importants et bienvenus. Un énorme problème, cependant, est que de nombreuses machines agricoles de grands fabricants comme AGCO, John Deere ou Claas sont extrêmement numérisées. Dès que le tracteur est mis en marche, les capteurs collectent une grande quantité de données et alimentent ainsi les bases de données des entreprises. Ces machines rassemblent et transmettent des données qui doivent être clairement reconnues comme des savoirs paysans et qui doivent être protégés. La protection de ces savoirs paysans est un élément central de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP). Il manque clairement un débat de fond pour définir si cette collecte de données est légitime et quelles conséquences juridiques en découlent. Une grande partie de ces données est utilisée par les entreprises pour développer des applications et des programmes qui sont ensuite revendus aux agriculteur.trice.s. Ou éventuellement mis à la disposition d'un successeur qui reprend les fermes, potentiellement un investisseur important, qui peut rapidement acquérir des données agricoles essentielles et des savoirs paysans traditionnels. C'est une évolution dangereuse. En outre, il y a le problème que les machines agricoles numériques ne peuvent plus être réparées par les agriculteur.trice.s eux-mêmes. Même les concessionnaires de machines agricoles qui vendent les machines doivent toujours acheter les dernières mises à jour logicielles afin de pouvoir réparer les machines qu'ils vendent. Encore une fois, il y a un risque de grandes dépendances.

Concrètement : Comme toujours, on dit que la numérisation est inévitable, alors nous ferions mieux d'aller de l'avant. Que pouvons-nous faire concrètement, et où, pour conserver nos droits sur nos connaissances et nos données ?

Tout d'abord, il est important de ne pas se laisser intimider par la technologie. La numérisation prend la place qui lui est donnée. Et elle sert ceux.celles qui la contrôlent – donc, jusqu'à présent, les diverses multinationales. Mais, c'est avant tout parce qu'en tant que citoyen.ne.s et paysan.ne.s, nous ne nous sommes pas suffisamment impliqués et n'avons pas essayé de prendre la mesure de ce qui se passe. Oui, nous devons participer à la numérisation. Mais participer, c'est bien plus que d'utiliser passivement des programmes, des drones ou d'autres machines agricoles numériques. Participer, c'est formuler ses propres exigences et règles. Si vous ne participez pas, les autres continueront à le faire pour vous. Et il est très important que vous participiez au moins pour exiger que l'agriculture analogique puisse perdurer et qu'elle ne soit pas désavantagée. •

NUMÉRISATION : CONCLUSIONS & REVENDICATIONS

(extrait du rapport agricole critique 2018, Stig Tanzmann / brot-fuer-die-welt.de)

- Jusqu'à présent, le débat sur la numérisation dans le secteur agricole et alimentaire a été trop unilatéral; les risques et les effets socio-économiques sur l'agriculture paysanne, en particulier dans le Sud global, n'ont pas été suffisamment étudiés.
- La concentration des données culturelles entre les mains d'un petit nombre de multinationales est problématique, notamment en termes de sécurité et de souveraineté alimentaire dans le monde; les États doivent d'urgence recouvrer leurs droits sur les données de base de l'alimentation mondiale et exiger que les entreprises privées les leur transmettent.
- La numérisation dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation doit être discutée et, surtout, réglementée à l'échelle internationale sous l'égide des Nations Unies et ses divers organes.
- Le mécanisme de facilitation technologique établi dans le cadre de l'Action 2030 serait un mécanisme approprié pour mettre en commun ces efforts.
- La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans doit être mise en œuvre comme mesure d'accompagnement.
- Afin de réglementer et de limiter le pouvoir des méga-corporations telles que Bayer-Monsanto, une loi des Nations Unies sur la concurrence doit être établie. •

SMART FARMING : QUI GARDE LA SOUVERAINÉTÉ DES DONNÉES ?

ULRIKE MINKNER
PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

L'agriculture intelligente est le mot magique et touche toutes les zones de production: les animaux, le sol, l'utilisation de pesticides et d'insecticides, les engrais, l'eau et donc tous les domaines de l'agriculture et de l'industrie de transformation. Agroscope mène des recherches intensives sur les applications possibles en Suisse. Selon la plateforme internet du DFAE (1) "Maison de la Suisse", la recherche est très étroitement concernée par l'évaluation d'énormes quantités de données, également appelées grandes données. Des objets intelligents, mis en réseau et contrôlés par des capteurs, collectent des données qui sont analysées par des algorithmes et contribuent en fin de compte à l'utilisation la plus efficace et optimale des ressources. "L'objectif est, par exemple, que les données recueillies par un robot de traite aident le robot d'alimentation à ajuster la quantité d'aliments pour une vache. Grâce aux algorithmes, cela est possible sans l'interven-

tion de l'agriculteur", explique Christina Umstätter, responsable du groupe de recherche chez Agroscope.

ADA ET BARTO. Deux plateformes "Big Data" sont en cours de création en Suisse: ADA (Agrar Daten Austausch) est le projet d'IP-Suisse et d'Agrosolution.

L'autre s'appelle Barto et est mis en place par Identitas, Swissgenetics et diverses associations. L'actionnaire principal (privé) est Fenaco. En 2018, Fenaco a pris une participation d'un tiers dans l'entreprise, ce qui lui donne une grande marge de manoeuvre qu'elle a évidemment déjà utilisée. Selon le journal Schweizer Bauer (2), Barto collabore avec la plateforme agricole intelligente 365FarmNet. Cette société est une filiale du fabricant allemand de machines agricoles Claas.

Fenaco, pour sa part, est importateur de Claas depuis 2010 par le biais d'une reprise de Serco Landtechnik AG (3). Bien sûr, les "apprentis sorciers" du groupe Claas-Fenaco-Barto prétendent que la souveraineté des données appartient aux agriculteur.trice.s. Mais si Fenaco dispose, par exemple, des données collectées dans le tracteur de Claas, elle dispose d'un grand avantage en termes de connaissances et donc d'un énorme avantage commercial. Martin Keller, patron de Fenaco, est cité par le Schweizer Bauer (2): "Nous investissons actuellement surtout dans la plateforme, l'avantage économique n'est pas encore au premier plan". Ne sous-estimons pas ici la signification du mot "encore" qui laisse entendre que la situation pourrait bien changer.

Le fait est que tous les équipements, tels que les tracteurs modernes, les robots de traite, etc. collectent des données. Et nous ne pensons pas que le Groupe Fenaco investisse dans une technologie uniquement par philanthropie. •

Sources:

1. Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE)
2. Journal Schweizer Bauer, Smart Farming, Reto Blunier - 22 mai 2019
3. Lid, Fenaco reprend l'importateur Claas - 2 décembre 2009

ACTIONNAIRES BARTO :

34,5%	Fenaco,
34,5%	Identitas AG
10%	Swissgenetics
6,3%	Agridea
5%	Swissherdbook
5%	Fédération suisse d'élevage de la race brune
2,5%	Producteurs Suisses de Lait PSL
2%	Holstein Switzerland
0,2%	Vache Mère Suisse

Source: Barto

Photos à gauche et en haut:

Exploitation laitière, Irlande. Étonnant: les vaches vont au pré et ne reçoivent pas de concentré!

FISCALITÉ AGRICOLE NOUS NOUS BATTONS !

BERTHE DARRAS
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Nous sommes en décembre 2011, le Tribunal Fédéral (TF) introduit, du jour au lendemain, un nouveau régime fiscal pour le monde agricole. Qu'en est-il ?

- Une taxation fiscale qui peut aller jusqu'à 50% (40% d'impôts + 10% d'AVS) des immeubles et biens lors des cessations d'activité agricole de l'exploitant propriétaire, dans les cantons avec une fiscalité dualiste*.
- Une taxation fiscale à près de 50% des successions, des donations ainsi que tous les transferts des biens agricoles familiaux, au sein de la famille, si les descendants ne sont pas exploitants. Ces deux cas de figure n'étaient jusqu'alors pas imposés.
- Une taxation fiscale à près de 50% de toutes les ventes de biens agricoles en dehors de la famille. Transactions jusqu'alors imposées pour la plupart à 7%. La taxation est ainsi passée de 0% et de 7% à près de 50% !

Pour les cantons monistes*, la taxation a également augmentée mais elle est moins conséquente.

UN EXEMPLE : Si une famille paysanne garde son habitation pour y vivre et que le reste du domaine est loué, l'habitation et les immeubles agricoles familiaux (ex. hangar, écurie, etc) sont taxés en tant qu'actifs privés et, cet enrichissement fictif est imposé à près de 50% dans les cantons dualistes.

Une chronologie des débats dans les conseils est disponible sur notre site internet.

CRÉATION DU GRIEF AU PRINTEMPS 2018. Pour se battre contre cette décision scandaleuse, l'association GRIEF "Groupe de Revendication pour une Imposition Equitable des immeubles agricoles Familiaux" s'est constituée dans le canton de Vaud, autour de nombreuses familles indignées par cet arrêt du Tribunal Fédéral. Uniterre vient d'adhérer à cette association. Son comité a décidé qu'il était très important de soutenir cette bataille, qui concerne toutes les familles paysannes !

GRIEF a vocation à se développer sur toute la Suisse, pas seulement sur le canton de Vaud, où l'association est née. Si vous souhaitez plus d'informations, adhérez au GRIEF et surtout parlez en autour de vous ! Plus le monde paysan se mobilisera et apportera des forces à l'association du GRIEF, plus les chances de remporter la bataille seront grandes ! •

*Cantons monistes: ZH, BE, UR, SZ, NW, BS, BL, TI et JU

Cantons dualistes: tous les autres cantons comme par ex. VD, GE, FR, NE, VS

POUR SAVOIR PLUS

www.grief.ch info@grief.ch

NOTE DE HANS BIERI, SVIL

La pratique a été modifiée pour la vente de terrains agricoles à bâtir ainsi que pour le transfert de terrains à bâtir d'actifs agricoles commerciaux à des actifs privés. Le bénéfice réalisé n'est plus soumis à l'impôt sur les plus-values immobilières beaucoup moins élevé, mais à l'impôt sur le revenu. L'impôt peut se monter à près de 50% du bénéfice (différence entre le produit des ventes et la valeur comptable). Tous les terrains à bâtir à usage agricole qui sont soumis à la LFDR (Loi fédérale sur le droit foncier rural) ne sont pas concernés.



L'ACCORD-CADRE AVEC L'UE UN PAS DE PLUS VERS LE LIBRE-ÉCHANGE

RUDI BERLI
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Les relations commerciales entre la Suisse et l'UE doivent être réencadrées avec la proposition de traité présentée en décembre 2018. Ce traité affecterait les accords sur la libre circulation de personnes, les transports aériens et terrestres, l'agriculture, les obstacles techniques au commerce et les futures négociations dans d'autres secteurs (par exemple l'électricité). Ce traité devrait simplifier le commerce et l'emporter sur les traités passés et futurs. Les distorsions de concurrence et les entraves aux échanges devraient être éliminées et les mesures politiques pour donner une priorité à une origine locale ou indigène seraient encore davantage proscrites. Cela signifie plus de concurrence et une atteinte aux intérêts publics. L'agriculture et la politique alimentaire sont affectées dans une large mesure par les orientations proposées. Aujourd'hui, les relations commerciales sont régies par l'Accord de libre-échange de 1972 et l'Accord sur l'agriculture de 1999. L'agriculture suisse souffre déjà d'un dumping économique, social et écologique de la part de l'UE. Mais ce n'est pas suffisant pour le Conseil fédéral. L'accord-cadre présenté vise à restreindre davantage l'influence démocratique. En cas de contestation sur la proportionnalité des contre-mesures, le pouvoir de décision doit être transféré à la Cour de justice européenne. Cela renforce la tendance à déplacer les décisions en matière de politique alimentaire vers un niveau juridique toujours plus éloigné du terrain. Cela fait par ailleurs écho au contrôle bureaucratique dans le travail quotidien de la production agricole qui ne cesse de s'accroître.

PRESSIONS DE L'UE. La situation agricole dans l'UE est également catastrophique. Sous la pression concurrentielle de l'ouverture des marchés, les prix à la production baissent, les exploitations sont industrialisées et l'agriculture paysanne est systématiquement détruite. Toutes les trois minutes, une ferme disparaît dans l'UE. À l'heure actuelle, malgré la crise politique en Europe, il n'existe toujours pas de marge de manœuvre démocratique pour protéger et développer une production locale et durable. Et ce n'est pas uniquement en raison de la menace climatique qu'une telle mesure de protection est urgente. Le rouleau compresseur libéral, dirigé par la Commission européenne et une partie du gouvernement suisse, veut maintenant imposer une ratification rapide de l'accord-cadre.

QUELS SONT LES ENJEUX ? Si l'accord est conclu, les barrières commerciales non tarifaires seront démantelées avec cet espace juridique uniforme et mises à jour régulièrement à l'avenir. Cela implique une adoption dynamique du droit européen. L'adoption du principe du Cassis-de-Dijon a mon-

tré ce que cela signifie. L'accord-cadre remet en cause l'indépendance de la politique agricole suisse et menace la souveraineté alimentaire. Le système des paiements directs ou des mesures publiques équivalentes, telles que par exemple l'interdiction du génie génétique, peuvent être déclarées comme des entraves aux échanges et donner lieu à une action en justice de l'UE. Jusqu'à présent, la Suisse a été autorisée à interdire l'importation de semences génétiquement modifiées en provenance de l'UE. Mais Bruxelles refuse de le garantir dans l'accord-cadre prévu et annonce dans une note en bas de page que cette interdiction fera l'objet d'une négociation. La protection des salaires et des revenus pour l'ensemble de la Suisse est également en jeu. Cela concerne non seulement la règle des huit jours, mais aussi l'obligation de dépôt d'une caution, le système suisse de sanctions, le nombre de contrôles des salaires et le système des conventions collectives de travail. L'accord équivaut à un démantèlement des mesures de protection par rapport aux travailleur.se.s détaché.e.s. La directive sur le détachement de travailleur.se.s a déjà conduit à un dumping salarial général en Europe. Par ailleurs, tout ajustement futur de la protection salariale suisse dépendra de l'approbation de l'UE.

L'ensemble du projet d'un accord-cadre global doit être combattu. Jusqu'à présent, la Suisse a bien fait de conclure des accords économiques sectoriels. Il n'y a aucune raison de céder au chantage du Conseil fédéral ou même de l'UE. •

LE PRINCIPE DU CASSIS DE DIJON

Selon ce principe européen, les Etats membres de l'UE sont tenus d'accepter sur leur territoire toutes les marchandises légalement produites et commercialisées dans les autres Etats membres, même si ces produits sont fabriqués selon des prescriptions techniques ou qualitatives différentes de celles imposées par l'Etat importateur. Des exceptions sont possibles pour des motifs de santé publique, de protection des consommateurs et de l'environnement.

Ce principe vide notre législation de tout son sens. Nous perdons ainsi de notre souveraineté sur nos choix de politique alimentaire. Le Cassis de Dijon aura comme conséquence un accroissement des échanges internationaux et donc ainsi des kilomètres parcourus, du dumping sur nos produits et probablement d'une dégradation supplémentaire des conditions sociales et environnementales.

REPENSER L'AGRICULTURE

MATHIAS STALDER,
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

L'agriculture n'est pas à l'aise: prix, salaires, qualité des sols, biodiversité et dégradation des ressources. Markus Bucher remet radicalement tout en question. Le 17 mai 2019, la section Uniterre Berne a visité la ferme biologique "Farngut" à Grossaffoltern (BE).

Le chef d'exploitation de 45 ans explique: "Je n'aime plus regarder ce désert", dit-il en montrant le champ d'ail, qui s'étend jusqu'au ciel bleu. Depuis 2005, il se consacre à la culture d'ail. Après quatre ans et plusieurs échecs, il a réussi sa première récolte - un exploit pionnier. Aujourd'hui, la surface de culture d'ail représente environ 15 hectares. Mais le sol, la nature et même lui sont "épuisés". Il cite l'exemple de l'humus: malgré l'engrais vert et l'utilisation de compost, la proportion de matière organique décomposée ne représente que 2% de la couche de sol. La teneur naturelle en humus se situait auparavant entre 5 et 10 pour cent.

RAVIVER LE "DÉSERT". Dans une première étape de cinq ans, Markus Bucher veut concevoir un écosystème à grande échelle. Il a déjà commencé sur une petite parcelle. Ensuite, il veut relancer la production dans les zones revitalisées sans déplacer à nouveau la nature. Dans une troisième étape, il veut transmettre ce qu'il a appris et le rendre accessible afin que d'autres fermes puissent suivre son exemple. Le projet est actuellement en phase de montage et il est trop tôt pour en rendre compte. Mais M. Bucher veut commencer sa mise en œuvre dès l'automne 2019. Peut-être en commençant sur un hectare. Cela dépendra aussi du soutien de donateurs qui

financeraient la renaturation au mètre carré avec une contribution annuelle.

PERMACULTURE ET NUMÉRISATION. Markus Bucher n'est pas opposé à la numérisation et à la robotique, bien au contraire. A l'avenir, ce sont de petites machines autonomes qui caractériseront l'exploitation à la place des tracteurs. Son explication: Ses deux enfants de 16 et 18 ans étudient la foresterie et l'automatisation: "Si je veux les encourager à planter un chou-fleur à la main dans une culture mixte ou à récolter une touffe de carottes à un certain endroit, ce sera difficile. Mais si je leur demande de me construire une machine qui peut faire ce travail, ils seront motivés parce qu'ils sont mis au défi. Mais la mécanisation ne doit pas se faire au détriment de la nature", explique Markus Bucher. "Où est l'homme?", demande le paysan Hans-Georg Bart, qui est également présent lors de l'inspection de ce jour-là. "L'homme n'est plus dans l'agriculture", dit Markus Bucher. Moins de 3 pour cent de la population est encore active dans l'agriculture. Même si l'intérêt pour l'agriculture ne cesse de croître, le travail intensif et les bas salaires font qu'il est difficile de trouver des travailleurs. "Nous sommes ici en petit cercle. La grande réflexion doit aussi se faire à l'extérieur", s'élançait courageusement Markus Bucher. L'augmentation de la biodiversité, la protection durable du sol en tant que réservoir de CO₂ et d'eau, le développement de la fertilité des sols, des agroécosystèmes résilients et des semences adaptées localement. Tout cela exige également une indépendance vis-à-vis de l'industrie agricole. Une chose est d'ores et déjà certaine: le projet donnera une impulsion précieuse à une agriculture quasi naturelle et régénératrice dans la région du Seeland. •



LE PROPHÈTE NUMÉRIQUE

NOËMI LERCH,
PAYSANNE ET ÉCRIVAINNE

La zone blanche de l'écran prétend être une feuille de papier. Dans le coin supérieur gauche, une ligne clignote comme un tracteur au bord d'un champ. Vous devriez maintenant vous y rendre. Labourer, semer, récolter. Déjà aujourd'hui, l'ordinateur accomplit beaucoup de travail pour le paysan et la paysanne. Il se souvient de tout. Tous les animaux de la ferme. Leurs noms, leurs ancêtres, leurs numéros BDTA. L'ordinateur traite les vaches, contrôle les tracteurs, prédit la météo et les cours boursiers. Il relie le paysan et la paysanne au monde. L'ordinateur tient aussi des statistiques. Un travail que personne n'aurait eu le temps de faire tout seul. Aujourd'hui déjà, la paysanne et le paysan accomplissent pour l'ordinateur beaucoup de travail qu'ils n'auraient pas eu sans lui. Mais peut-être que bientôt sera développé un ordinateur capable d'en faire bien plus. Un prophète numérique qui, comme Joseph pour son pharaon, pourrait prédire aux familles paysannes sept années grasses et sept années maigres. Ou un traducteur numérique qui nous transmettrait nuit après nuit les rêves de nos animaux sur le téléphone via WhatsApp.

En tant qu'agricultrice moyenne aux Etats-Unis, un tel appareil serait très pratique. Avec un cheptel moyen de deux cents têtes de bétail, je n'ai plus le temps de regarder mes animaux rêver. Mon ordinateur regarde mes animaux comme il regarde les autres ordinateurs. Les ordinateurs ne regardent pas les ordinateurs dans les yeux. Pour mon ordinateur, les yeux de mes vaches sont la surface d'un autre système d'exploitation, qu'il évalue et optimise grâce à des mesures et des algorithmes. Mon ordinateur m'a libérée du dur labeur. Mes ancêtres étaient encore liés aux besoins de leurs animaux comme des chiens. Je ne suis plus liée à aucun besoin. Mes vaches s'en foutent que je sois là ou pas. Nos vies ne se touchent plus. Entre nous se dresse l'ordinateur, la dernière synapse d'un système aux milliards de bras.

En tant que productrice de lait du XIX^e siècle, je suis fière de m'asseoir sur ma serviette de plage à Hawaii. Ce n'est que lentement que je prends conscience qu'il ne me reste plus rien à faire. Plus personne n'est lié à mes besoins. Je suis un numéro sur une serviette de plage dans le système. Et même si un prophète numérique descendait sur Terre pour annoncer que ce système n'a pas seulement sept, mais sept cent mille années maigres devant lui, il ne serait pas capable de le comprendre. Les ordinateurs ne regardent pas les ordinateurs dans les yeux. •

NOËMI LERCH 32 ans, écrivaine et agricultrice, vit avec son partenaire à Aquila dans la vallée de Blenio (TI). Elle est membre d'Uniterre. Récemment, son troisième livre "Willkommen im Tal der Tränen" a été publié par l'éditeur engagé "Die Brotsuppe": 288 pages, Fr. 29.-

LA RÉGIONALISATION À L'ENVERS

MATHIAS STALDER
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Migros poursuit la monopolisation dans les différents secteurs de la production et de la transformation des denrées alimentaires. En 2023, par exemple, un site de production biologique "Ecoserre SA" de 20 hectares appartenant au groupe Migros sera construit dans la commune valaisanne de Collombey-Muraz. Une grande partie des poivrons importés jusqu'à présent y seront produits, soit environ 3600 tonnes par an. Mais les concombres et les tomates doivent aussi être cultivés à grande échelle. Actuellement, 97% des poivrons sont importés, et ce pour une bonne raison: les poivrons suisses ne bénéficient pas d'une protection à la frontière et sont environ 5 fois plus chers que les produits importés, même en production biologique locale. Coût du projet Migros: environ 45 millions de francs. L'usine est en cours de planification depuis 5 ans et est actuellement en phase d'approbation; elle devrait générer environ 120 emplois à temps plein à l'avenir.

Une délocalisation de la production a d'autant plus de sens si elle permet d'atteindre la neutralité à l'égard du CO₂. Contrairement au gaz naturel, la chaleur perdue de l'installation

d'incinération des déchets de Satom AG est plus respectueuse de l'environnement, ce qui permet, selon la fondation myclimate, d'éviter chaque année environ 19'000 tonnes d'émissions de CO₂.

L'Association suisse des producteurs de légumes critique le projet Migros. Le marché déjà saturé serait en outre grevé par le projet, en particulier à partir du mois de juin, lorsque les tomates auront atteint leur plein approvisionnement. Michel Charbonnet, président du conseil d'administration d'Ecoserre SA, a rassuré quant aux critiques émises sur Radio Rottu Oberwallis sur le fait que le marché avait suffisamment de flexibilité pour accepter cette nouvelle offre.

Uniterre se montre très critique: les investissements massifs doivent être rentables. Uniterre craint que des investissements soient faits pour faire des profits sur le dos de la nature et surtout des travailleurs saisonniers. En termes de biodiversité, 20 hectares de monocultures ne sont pas un projet phare et même, au vu des chiffres apocalyptiques sur l'extinction des espèces, un pas en arrière. L'intensification, notamment par l'augmentation de ce type de projet, va à l'encontre d'une agriculture familiale, rurale et durable à tous les niveaux, comme l'exige Uniterre. •



L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FPSL : UNE TRISTE RÉALITÉ...

BERTHE DARRAS
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Quelle journée symbolique – le 17 avril – qu'a choisi la Fédération des Producteurs Suisses de Lait pour faire son Assemblée des délégués ! La journée internationale des luttes paysannes ! J'ai bien rigolé ! Priorité numéro une de la Fédération : réduire les coûts structurels. Ne devrait-elle pas plutôt être "se battre pour un prix du lait équitable, qui couvre les coûts de production" ?? Quelle désolation... Quelle tristesse aussi de voir, lors de la présentation de la campagne de communication, que seule la qualité du lait, le bien-être animal sont mis en avant ; jamais le bien-être du/de la paysan.ne ! Et les membres producteur.trice.s présent.e.s qui ne réagissent pas ; je peux comprendre, tout est fait pour les démobiler, les diviser. Combien de temps nous tolérerons encore la passivité coupable de la Confédération devant la destruction systématique de la production laitière paysanne ? Attendons-nous jusqu'à l'ouverture totale des frontières ? Jusqu'à ce que notre production soit réduite à une niche de production folklorique ? A quand le réveil des troupes ? S'unir pour faire le poids contre la grande distribution et réclamer, avec la fierté de produire un aliment de qualité, une rémunération équitable du lait ? •

ANNONCE

Recherche **collaborateur.trice en maraîchage**
à plein temps (négociable) – région Nyon/Gland

Il s'agit d'un terrain de 6000 m² exploité depuis 3 ans à Coinsins sur lequel nous faisons du maraîchage diversifié, sur sol vivant (certifié bio-bourgeon). Le travail du sol est majoritairement manuel, avec des outils mécaniques simples, non motorisés, sur le principe de micro-ferme.

Nos produits sont commercialisés à travers des marchés hebdomadaires à proximité de la production (Coinsins et Gland) et les paniers des Jardins de Nyon. Nous envisageons de développer la production et la vente, soit en termes de variétés, que de quantités et saisonnalité.

QUI SOMMES-NOUS ?

Gian Paolo Berta, 53 ans, maraîcher
Berthe Darras, 34 ans, ingénieur agronome. A rejoint le projet en janvier 2019.

LES COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Nous recherchons quelqu'un qui soit avec nous coresponsable du bon fonctionnement de l'activité maraîchère, qui s'engage avec cœur et qui se sent porteur du projet au même titre que les autres associé.e.s,
- Bonnes connaissances et/ou bonnes expériences en maraîchage souhaitées,
- Créativité, curiosité, envie d'apprendre et de partager ses savoir-faire et connaissances,
- Prise d'initiatives, envie d'assumer des responsabilités,
- Esprit d'équipe.

Si vous êtes intéressé.e.s, merci de contacter Gian Paolo :
gpberta@bluemail.ch

RESPIBOL BOLUS aux plantes

 **Soutien respiratoire**
veaux, élevage et engraissement

 **LGC SA** 026 913 79 84
1627 Vaulruz www.lgc-sa.ch

RETOUR DU TROISIÈME BEGEGNUNGSALLMENDE

COLINE CHOQUET ET MATHIAS STALDER

Près de 80 personnes engagées dans différents projets agricoles se sont rencontrées au Collectif du Pichoux nouvellement fondé à Undervelier (JU) le week-end de Pentecôte 2019. Pendant trois jours, un groupe bien mélangé de tous les coins de la Suisse a débattu de l'agriculture collective, de l'accès à la terre et des aspects juridiques connexes, de l'agroécologie et de l'agriculture solidaire, des ateliers sur les plantes sauvages, de l'agriculture régénérative ou du génie génétique et de la numérisation comme instrument de domination, autant de thèmes qui ont démontré l'importance des structures autonomes. Uniterre et sa Commission Jeunes se sont également présentées dans ce contexte. Nous tenons à remercier l'équipe d'organisation et le Collectif du Pichoux pour l'organisation et leur hospitalité et bien sûr le groupe de cuisine pour les excellents repas.

Une documentation qui rassemble le contenu de ces rencontres est en cours d'élaboration et déjà un groupe de préparation pour le quatrième Begegnungsallmende 2020 a été fondé. Le lieu de la réunion est encore ouvert. Un projet agricole collectif avec suffisamment d'espace est recherché. •

Contact : b-allmend@immerda.ch

PROJET ECOLOGIQUE MEMORIAL

Samedi 14 septembre 2019

La Souriche, Mont-Soleil

Journée de plantation d'arbres à la mémoire des internationalistes tombé.e.s en martyr pour défendre la révolution du Rojava (Fédération démocratique de Syrie du Nord). Grillades, concerts et petit bar. Tout.e.s participant.e.s est bienvenu.e.s.

Contact : u.minkner@uniterre.ch

DROITS DES PAYSAN.NE.S

42^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme (CDH) à Genève., du 9 au 27 septembre 2019

Nous proposons aux membres d'Uniterre intéressés de rencontrer les délégués de La Via campesina et de participer à une session du CDH au Palais des Nations.

Le programme définitif sera publié début septembre. Vous recevrez plus de précisions dans le courant du mois d'août.

Contact : m.zufferey@uniterre.ch

LE COURRIER

**Votre abonnement,
la garantie
d'un média
indépendant**

**Essai Web
2 mois : CHF 19.-**

www.lecourrier.ch

 **Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ?**
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

Avec plan comptable pour l'agriculture. www.cresus.ch

AGENDA

Projet Ecologique Mémorial

Samedi 14 septembre 2019 - La Souriche, Mont-Soleil,
Contact : u.minkner@uniterre.ch

Droits des paysan.ne.s

42^e session ordinaire du CDH à Genève

du 9-27 septembre 2019

Contact : m.zufferey@uniterre.ch

Goûts et Terroirs 2019 à Bulle

du 30 octobre au 3 novembre 2019

Le salon suisse des saveurs authentiques est de retour à l'Espace Gruyère. FOIRES, COMPTOIRS & SALONS Gastronomie & Terroir

AGENDA COMITÉ

Vendredi 06.09.2019, 09.30h, Yverdon

Vendredi 04.10.2019, 19.30h,

Restoroute Rose de la Broye sur l'A1, Lully

Vendredi 08.11.2019, 09.30h, Yverdon

Vendredi 06.12.2019, 09.30h, Yverdon

AG : 21. Mars 2020, Yverdon

Vous êtes les bienvenu.e.s

LES SECTIONS D'UNITERRE

Les sections cantonales sont la colonne vertébrale d'Uniterre. Devenez membres et engagez-vous dans le travail des sections !

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Ruedi Berti 078 707 78 83

Fribourg Laurent Curty 079 508 86 35

Vaud André Muller 021 652 75 50

Jura 021 601 74 67

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

Deutschschweiz Mathias Stalder 076 409 72 06

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 www.uniterre.ch info@uniterre.ch

Responsable du journal

Ulrike Minkner, u.minkner@uniterre.ch
Michelle Zufferey, m.zufferey@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch

Traductions

Stefanie Schenk
Bureau Uniterre

Photographies

Hanin Lerch	Une
Eric Roset	2-6
Sandra Wiederkehr	7
Christian Willner	3

Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.